

yama pilates

CONDITIONS COURS AGROPARC

> Règlement

Premier règlement à l'inscription pour réserver votre place (nombre d'inscrits limité). Encaissement le jour de la première séance.

Paiement accepté : chèques, espèces.

Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais.

Aucun cours déductible.

> Annulation

En cas d'annulation, contactez-moi **minimum 48H à l'avance**. Dans le cas contraire, la séance sera **considérée comme due et non remboursable**.

Un cours annulé peut être rattrapé à une date ultérieure, **sous réserve des places disponibles** (pas obligatoire).

> Forfait annuel

Vous choisissez **votre créneau pour l'année** (jour et horaire) lors de l'inscription. Votre **place sera réservée** à chaque cours. Pour **décaler** une séance sur un autre créneau, contactez-moi **minimum 48H à l'avance**.

> Autres formules

Votre **place n'est pas réservée**. Pensez donc à **prendre rendez-vous à l'avance** (sous réserve des places disponibles) et à vous **informer des créneaux libres** sur ma page Facebook ou par téléphone.